Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212901136-20260310-DEL2026CCASBPD-DE

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de LANMEUR (Finistère)

Séance du 13 février 2026 à 15 h 30

L'an deux mille vingt-six, le treize février à quinze heures trente minutes , La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de LANMEUR s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Mme LUCAS Anne Catherine et après convocations régulièrement faites à domicile.
Etaient présents : Mme LUCAS Anne Catherine, Mme LE COZ Gaëlle, Mme AUFFRET Maryvonne, Mr PHILIP René, Mr MORIAMEZ Christian, Mme RANNOU Catherine, Mme JAOUEN Marie-Yvonne et Mme ROUSVAL-DILASSER Morgane
Absents : ROUÉ Pascale et Mme LEMETTRE Julie (Excusées)

OBJET : Reprise provisoire anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 pour la CCAS.

Madame le Maire informe les membres du Conseil d'administration qu'en raison de l'indisponibilité de l'application HELIOS, il n'est pas possible de délibérer sur les Comptes de Gestion et les Comptes Administratifs 2025 pour tous les budgets.
Toutefois, en accord avec la Trésorerie, les résultats prévisionnels pour 2025 ont été estimés et peuvent être repris de manière anticipée dans le Budget Primitif 2026. La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel, d'un tableau d'exécution du budget et de l'état des Restes à Réaliser au 31 décembre 2025.
Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la Commune.
Au vu de ces éléments, Madame LE COZ Gaëlle, vice-présidente du CCAS donne lecture des prévisions budgétaires pour 2026:

1 °) REPRISE PROVISOIRE ANTICIPÉE DES RÉSULTA TS 2025

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	RÉALISATIONS	RÉALISATIONS
TOTAL DEPENSES	90 076.72 €	00.00 €
TOTAL RECETTES	88 965.54 €	00.00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 1 111.18 €	00.00 €
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	9 251.28 €	479.54 €
RÉSULTAT CUMULÉ	8 140.10 €	479.54 €

2 °) BUDGET PRIMITIF 2026

Après intégration des Restes à Réaliser, le budget général primitif 2026 s'équilibre en recettes et en dépenses ;
-pour la section de fonctionnement : 121 150 €
-pour la section d'investissement : 479.54 €
Reprise provisoire des excédent cumulés 2025 fonctionnement et investissement

- Fonctionnement recette 2026 : 8 140.10 €
- Investissement Recette 2026 : 479.54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil:
-constate et approuve la reprise provisoire par anticipation des résultats de l'exercice 2025 et des Restes à Réaliser,
- approuve le Budget Primitif 2026 en fonctionnement et en investissement.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LANMEUR (Finistère)